

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1170/SLAG portant nomination pour l'année 1974 des assesseurs titulaires et suppléants près le Tribunal supérieur d'appel de Djibouti.

n° 1170/SLAG

Ministère  
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication  
31 décembre 1973

Numéro JO  
n° 2 du 01/02/1967

Date du numéro  
1 février 1967

### VISAS

**Vu** l'article 10 du décret modifié du 4 février 1904 portant réorganisation de la justice dans le territoire : Vu le décret n° 68-146 du 14 février 1968 relatif aux attributions du Haut-Commissaire de la République dans le Territoire français des Afars et des Issas,

### TEXTE INTÉGRAL

Arrête : Art. 1er,— Les fonctionnaires dont les noms suivent sont nommés assesseurs près le Tribunal supérieur d'appel de Djibouti pour l'année 1974 : Assesseurs titulaires : MM. Jean-François Mugnier-Pollet, chef du service du personnel de l'Etat, Phang Quang Nhat, chef du service des Affaires Maritimes. Assesseurs suppléants : MM. Jacques Guillemain, adjoint au chef du district de Djibouti, Joseph Cresta, proviseur du lycée de Djibouti. Jean-Jacques Greminger, chef du service infrastructure de l'Aviation Civile. Michel Bouchet, chef du service d'Etat de la population.

#### Art 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié au Journal officiel du territoire et communiqué partout où besoin sera.